



LES CARNETS DE L'ÉPAU

La lettre des élus de **gauche**, **progressistes** et **écologistes**



La Santé mentale : un enjeu majeur de santé publique en Sarthe

Le mercredi 18 mai dernier, l'ARS Pays de la Loire, l'EPSM de la Sarthe, le Département de la Sarthe, la Ville du Mans et de nombreux partenaires ont signé le Contrat Territorial de Santé Mentale (=CTSM).

Le contrat territorial de santé mentale est conclu entre l'ARS, ses partenaires institutionnels et les acteurs de terrain sur la base d'un diagnostic partagé. Il définit les missions, les engagements, les moyens, les modalités de suivi et d'évaluation des acteurs pour mettre en œuvre le projet territorial de santé mentale (=PTSM). Il formalise ainsi les actions concrètes en santé mentale qui seront menées sur le territoire pendant les années à venir.

Le CTSM de la Sarthe est signé ce mercredi 18 mai 2022 entre l'Agence régionale de santé Pays de la Loire, l'Établissement public de santé mentale (=EPSM) de la Sarthe et les différents acteurs siégeant au comité de pilotage du PTSM. Il prévoit notamment les actions suivantes : **le renforcement et l'extension de l'offre de soins psychiques en périnatalité** à l'ensemble du département, **la pérennisation du dispositif Passerelle** géré par l'ADAPEI destiné à l'accueil de mineurs en situation de handicap confiés à l'ASE (=aide sociale à l'enfance), **la création de 3 nouvelles**

plateformes médiation logement à Bonnétable, Montval sur Loir, La Ferté Bernard, **la mise en œuvre de conseils locaux en santé mentale (= CLSM).**

La période, particulièrement difficile, exige des gestes forts de la part de nos collectivités ! Lors de son discours d'introduction au Budget 2022, le Président Dominique Le Mèner insistait sur la place faite à la jeunesse. Or, quel geste est effectué en direction d'organismes s'occupant plus particulièrement des troubles psychiques de la jeunesse comme la Maison des Adolescents et notamment en cette période post-Covid ? Aucun. Statu quo. On s'interroge alors sur la volonté réelle de la Majorité de soutenir cette jeunesse sarthoise au delà du service minimum et de de quelques effets de communication...

Source : ARS Pays de la Loire

La Sarthe est au 5ème rang des départements où le taux de suicide est le plus haut, il y a urgence à agir vite et fort !



La Santé mentale essorée, la Sarthe à la traîne ?

Si la situation de la santé mentale dans le département est actuellement préoccupante, cela n'a pas toujours été le cas. Au XIX^{ème} siècle, la Sarthe était même une figure de proue de la psychiatrie.

20 595

nombre de patients pris en charge par l'EPSM de la Sarthe en 2021



-40%

baisse des effectifs médicaux à l'EPSM de la Sarthe depuis 8 ans



150

nombre de suicide en Sarthe chaque année



"L'établissement pour déments" du Mans ouvre ses portes en 1834, une demie décennie avant qu'une loi vienne imposer une telle installation dans chaque département français. Issu de plans réalisés par Hippolyte Lebas en 1818 selon les recommandations du fondateur de la psychiatrie moderne, le docteur aliéniste toulousain Jean-Étienne Esquirol, l'asile est placé sous la direction du prestigieux aliéniste manceau Gustave Étoc-Demazy. La Sarthe est donc un territoire précurseur des politiques de soins psychiatriques à cette époque.

La prise en charge des troubles psychiques, qui concernent un individu sur quatre en Europe, est devenue une priorité des politiques de santé après l'impulsion donnée en 2005 par le plan d'action en santé mentale en Europe de l'Organisation mondiale de la santé. Ce plan encourage un meilleur équilibre entre prise en charge ambulatoire et hospitalière et le développement des services de proximité. Depuis les années 1970, la plupart des pays européens sont passés d'une prise en charge dans de grandes institutions à l'intégration du patient dans son environnement à l'aide de soins et de services de proximité. Ce processus de "sectorisation" est aujourd'hui en crise, par manque de personnel, de coordination pluri-professionnelle et de moyens. La reconstruction est en cours après de trop longues années de laisser-aller.



Jean-Étienne **ESQUIROL** (1772-1840), aliéniste français, père de l'organisation de la psychiatrie française par le vote de la loi de 1838.



Notre groupe est intervenu à de nombreuses reprises afin de soutenir les actions et projets d'associations ou de structures intervenants dans le champ psy. Le **CAMSP** (centre d'action médico-sociale précoce) pour dépister et accompagner les enfants atteints de troubles psychiques notamment, la **Maison des Adolescents** pour insister sur leur rôle primordial auprès de la jeunesse et notamment après cette période d'isolement durant la pandémie, de l'association **l'Arc-en-Ciel** pour soutenir les familles endeuillées par un suicide, ou encore **Solidarité Paysans** afin de prévenir les suicides dans le monde agricole en Sarthe et en Mayenne.

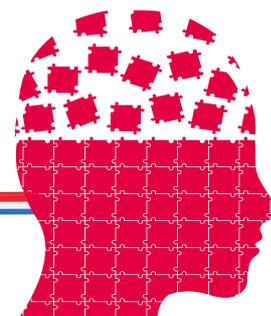
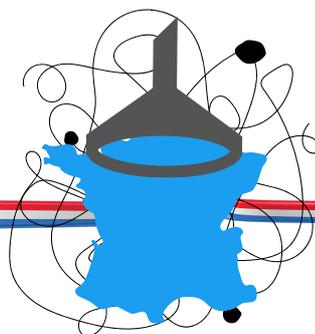


CLSM : Le Conseil Local de Santé Mentale

Le lundi 23 mai 2022 au Palais des Congrès du Mans, la Ville du Mans a installé son Conseil Local de Santé mentale par la signature d'une charte visant à créer une dynamique forte. L'objectif : favoriser la prévention et la guérison hors établissement grâce à la contractualisation d'un partenariat fort entre les différents acteurs de la santé mentale. Ainsi, outre les collectivités, étaient présents l'ARS des Pays de la Loire, l'EPSM d'Allonnes, l'UNAFAM (Soutien aux familles de malades) et les GEM (Groupe d'entraide mutuelle de malades).

De la psychiatrie à la santé mentale : le long chantier d'une sectorisation inachevée

Depuis la publication de l'ouvrage "Asiles" par Erving Goffman en 1968, un profond mouvement de désinstitutionnalisation est en cours dans la psychiatrie mondiale. De la "révolution tranquille" précoce à un modèle en crise, voici l'histoire d'une "désinstitutionnalisation à la française".



1 L'inacceptable

La Seconde Guerre mondiale

Durant la Seconde guerre mondiale, les conditions asilaires furent dégradées jusqu'à l'inacceptable. De nombreux malades perdirent la vie des suites d'un manque de soin et de nourriture. Suite à ces événements douloureux, les psychiatres français modifient les pratiques notamment grâce à la création de la Sécurité sociale et la découverte des neuroleptiques. L'ergothérapie fait son arrivée dans les asiles, tout comme les groupes de paroles et la multiplication des activités de loisirs.

Les années 60

La circulaire de 1960 lance la "sectorisation" qui vise à développer le soin ouvert, sans contrainte d'enfermement. Parallèlement, la société est traversée par des courants intellectuels condamnant la psychiatrie et le cadre légal d'exception l'encadrant. Erving Goffman élabore la notion d'institution totale, Michel Foucault déconstruit le lieu d'exclusion que fut l'"hôpital général" sous l'ancien régime, Mai 68 met la psychiatrie au cœur des débats publics en France. De nombreux pays questionnent l'éthique de l'enfermement psychiatrique et souhaitent lui redonner une dimension humaine.

2 Les circulaires de 1972 et 1985

Une territorialisation complexe

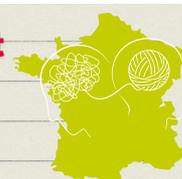
Ce n'est qu'en 1972 qu'une circulaire vient territorialiser la sectorisation en demandant aux hôpitaux de signer avec les Conseils généraux afin de financer les interventions d'infirmiers à domicile. D'autres circulaires de 1972 et 1974 cherchent à promouvoir le réseau

et à faire du partenariat le « véritable creuset de la sectorisation ». Elles prévoient comme outil administratif la création de conseils de santé mentale garantissant « les liaisons avec les médecins traitants, les travailleurs sociaux, etc. » Ce type d'instance ne sera cependant pas mis en place. En revanche, de nouveaux acteurs apparaissent, liés aux politiques mises en œuvre en faveur des personnes handicapées à partir de la loi de 1975, ou encore liés aux politiques d'emploi et d'insertion. Une nouvelle circulaire en 1985 vient tenter de parachever la sectorisation entreprise en 1960 puis en 1972.

3 L'échec de la politique des circulaires

En 2009, l'IRDES souligne que « cinquante ans après l'introduction en France de la politique de sectorisation en matière de lutte contre les maladies mentales, les secteurs psychiatriques, unités de base de la délivrance de soins en psychiatrie publique, se caractérisent par d'importantes disparités ». On peut également lire que « la politique de désinstitutionnalisation en France a cependant été très spécifique. Contrairement à d'autres pays, la politique de secteur ne s'est pas prononcée contre l'hospitalisation à temps plein en psychiatrie mais pour son dépassement [...] cette position a abouti à l'absence de fermeture d'hôpitaux psychiatriques, contrairement à nos voisins européens ». Cependant les disparités de moyens et d'engagement dans les objectifs « contribuent à faire de la sectorisation française une politique de santé en partie inachevée ».

La Santé mentale doit impérativement devenir une grande cause nationale !



Vous avez des idées pour améliorer l'offre de soin psychiatrique ?

Venez nous rencontrer !

Suivez et rencontrez vos élus...

Restez connectés à vos conseillers !

06/22 Les rendez-vous du mois de juin

Commissions 1,2,3,4	Commissions 5, 6,7,8	Budget + Commission supplémentaire permanente
17 juin	20 juin	24 juin

Les Commissions du Conseil départemental de la Sarthe

Le Conseil départemental de la Sarthe est organisé en **8 commissions** dans lesquelles siègent au moins **un membre du groupe** des élus de gauche, progressistes et écologistes.



1 Solidarité, Autonomie et Santé



2 Emploi, Insertion et Logement



3 Développement numérique



4 Jeunesse, Éducation, Citoyenneté et Enseignement supérieur



5 Infrastructures routières, Mobilités et Réseaux électriques



6 Développement des territoires, Agriculture, Développement durable et Transition énergétique



7 Vie associative, Culture, Sport, Tourisme et Patrimoine



8 Ressources humaines, Finances et Administration générale

Les **42 conseillers départementaux** siègent au sein de la **Commission permanente** qui se réunit une fois par mois à l'Abbaye de l'Épau.

Revue de Tweet



Mélina Elshoud @MelinaElshoud · 22 mai
Plumes & pinceaux, manifestation culturelle et artistique, organisée par le Conseil de quartier Nord-Ouest ! 🎨 une belle exposition à ciel ouvert qui offre l'occasion de retrouver les peintres, les écrivains, les sculpteurs, les poètes et les associations d'artistes du canton



Christophe Rouillon @ch_rouillon · 22 mai
L'échange entre les jeunes 🇫🇷 🇪🇺 🇩🇪 🇬🇧 🇸🇪 montre à quel point les jeunes ont les mêmes valeurs et ne forment qu'un seul peuple, une seule nation. Merci aux enseignants pour leur engagement et à l'Union européenne pour son soutien ! @ErasmusplusJeun



Christophe COUNIL @ChCouncil · 14h
#LeMans Bravo aux élèves de l'option Arts du spectacle du Collège Joséphine Baker (Vauguyon) en lien avec @INM_LeMans. Un beau spectacle contre le harcèlement ! Un projet que nous soutenons avec @l_cozic depuis le début.



Vos conseillers départementaux



La Flèche

Michèle Juguin-Laloyer
Laurent Hubert

Le Mans 5

Blandine Affagard
Yves Calippe

Le Mans 2

Éric Marchand
Mélina Elshoud

Le Mans 6

Christophe Counil
Isabelle Cozic-Guillaume

Le Mans 4

Lydia Hamonou-Boiroux
Christophe Rouillon

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande de rendez-vous !



SUIVEZ NOUS !

www la-sarthe-a-gauche.com

@SartheaGauche

La Sarthe à gauche !

NOUS CONTACTER

Nathalie GUILMAIN
02 43 54 74 79
nathalie.guilmain@sarthe.fr

Nathan CHÂRON
02 43 54 73 35
nathan.charon@sarthe.fr



Groupe des élus de gauche, progressistes et écologistes

Conseil départemental de la Sarthe
Place Aristide Briand
72000 Le Mans